

Colloque International

Le Droit de la Mer : Quelles actualités et quels défis?

Date:	Vendredi 03 Mars 2017
Lieu:	Salle des Conférences, Siège de la Faculté de Droit de Rabat-Agdal Avenue des Nations Unies
Sous la direction de:	Dr. Helmut Reifeld, Pr. Miloud Loukili, Pr. Zakaria Abouddahab
Organisation:	Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Rabat Agdal, l'Université Mohamed V et Fondation Konrad Adenauer Stiftung

Il y a plus de 34 ans, la Communauté internationale a franchi un pas décisif en parvenant à un accord historique sur un traité international d'ensemble qui, encore aujourd'hui, continue de faire régner l'ordre sur les océans de la planète. En effet, le 10 décembre 1982, la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer a été ouverte à la signature à Montego Bay (Jamaïque). A ce jour, le nombre de ratifications de cet important instrument juridique s'élève à 167. Considérée comme la *Constitution des Mers et des Océans*, cette Convention a un vaste spectre d'application qui couvre l'ensemble de l'espace marin et de ses utilisations, y compris la navigation et le survol ; l'exploration et l'exploitation des ressources ; la conservation des ressources biologiques ; la protection et la préservation du milieu marin et la recherche scientifique marine. Outre son important apport sur le plan normatif, la Convention a donné naissance à de nouvelles institutions internationales telles que l'Autorité internationale des Fonds marins (Kingston, Jamaïque), le Tribunal international du Droit de la Mer (Hambourg, Allemagne) et la Commission des Limites du Plateau continental (New York, Etats Unies).

L'évolution du Droit international et la pratique des Etats en la matière montrent que ceux-ci ont constamment affirmé l'autorité de la Convention en tant que *référentiel* de base dans ce domaine. Plus de trois décennies plus tard, cette Convention garde toute sa vitalité et son *actualité*. De fait, elle n'est pas un instrument statique, fossilisé ou rigide ; elle a déjà connu des modifications pour s'adapter aux nouveaux besoins de la société internationale.

Dans la même optique, il convient de noter que le Maroc a ratifié la Convention de Montego Bay en 2007. Dix ans plus tard, soit en 2017, il devrait déterminer l'étendue de sa juridiction maritime,. On mesure déjà les enjeux y relatifs en termes juridiques, géopolitiques, économiques...

C'est dire tout l'intérêt d'approfondir la réflexion sur les parisi de l'application du Droit de la Mer dans un monde globalisé et en profonde mutation géopolitique et géostratégique. Cette réflexion sera au cœur du colloque international, conjointement organisé par la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat-Agdal – Université Mohammed V et la Fondation Konrad Adenauer. Cette rencontre scientifique, qui se tiendra à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Rabat-Agdal – Université Mohammed V, le **3 mars 2017**, verra la participation de professeurs, de chercheurs, de praticiens du domaine maritime et d'étudiants.

Tout en étant centré sur le Droit de la mer, le colloque envisagé est ouvert sur plusieurs disciplines/thèmes : histoire maritime, géopolitique maritime, économie de la mer, écologie maritime... C'est dire l'approche pluridisciplinaire et le croisement fertile des disciplines que les organisateurs ambitionnent d'initier dans une perspective ouverte et prospective.

Les axes fondamentaux du colloque seront ventilés de la manière suivante :

- *Enjeux juridiques et institutionnels ;*
- *Dimensions économiques et préoccupations environnementales ; et*
- *Aspects sécuritaires et migratoires.*

Pour toute information, prière contacter :

- miloud.loukili@hotmail.fr
- zakaria.aboudahab@gmail.com
- hassan.naciry@kas.de

Programme du Colloque

03 MARS 2017

08h30-09h00 : Accueil et Inscription des participants

09h00-10h00 : Séance d'ouverture :

- **Dr. Elhabib Eddaqqaq**, Doyen de la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales Rabat, Agdal
- **Dr. Helmut Reifeld**, Représentant-Résident de la Fondation Konrad Adenauer à Rabat
- **Miloud Loukili et Mohammed Zakaria Abouddahab**, professeurs de Droit international à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales Rabat, Agdal : **rapport introductif**

10h00-10h15 : Pause Café

10h15-12h30 : Panel I. Enjeux juridiques et institutionnels

- **Modérateur : Miloud Loukili**, professeur à l'Université Mohammed V, Rabat, Agdal
- **Mrs. Nele Matz-Lück**, LL.M., Walter-Schücking-Institut für Internationales Recht, Hamburg, Allemagne : ***"Demarcation of maritime space and the distribution of resources"***
- **Pr. Farid El Bacha**, Chef de Département de Droit Privé, Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales Rabat, Agdal et Président du Centre Marocain d'Etudes Juridiques : ***"Le Droit à la Mer"***
- **Abdoulay Moumouni Djermakoy**, Ministre Plénipotentiaire, Ancien Ambassadeur de la République du Niger au Maroc, Consultant International : ***"Les pays sans littoral et la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer"***
- **Pr. Ali Kairaouani**, professeur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales Rabat, Agdal : ***« Quelques remarques autour de la jurisprudence récente du Tribunal International du Droit de la Mer »***
- **Mohammed Adnane Ouzzine**, Inspecteur des Impôts, Doctorant en Droit de la Mer et détenteur du meilleur plaidoyer du projet de thèse en 2016 : ***"La délimitation du plateau continental marocain dans l'océan atlantique"***

12h30-13h30 : Débat

14h30-16h30 : Panel II : Dimensions économiques et préoccupations environnementales

- **Modérateur : Mrs. Nele Matz-Lück**, LLM, Walter-Schücking-Institut für Internationales Recht, Hamburg, Allemagne

- **Mehdi Alaoui Mdaghri**, Directeur Associé, Eganeo et Président, Planète Citoyenne : **"Le Forum de la Mer d'El Jadida à l'heure de l'économie bleue"**

- **Abdelouahed Benabbou**, Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) : **"Présentation de la COMHAFAT - Bilans et perspectives"**

- **Mohammed Zakaria Abouddahab**, vice-doyen, professeur à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales Rabat, Agdal : « **A propos de la zone économique exclusive** »

- **Naïma Hamoumi**, Professeure Université Mohamed V Rabat, Structure de recherche ODYSSEE : **"La Convention Internationale du Droit de la Mer, un levier pour la connaissance, la protection et la valorisation des espaces maritimes des Etats parties. Quid de l'adhésion du Maroc ?"**

- **Mustapha El Khayat**, Avocat, Docteur en Droit Maritime (Université Paris II), Ancien Professeur aux Facultés de Droit : **"La Méditerranée face aux effets externes du trafic croissant du transport des hydrocarbures"**

- **Khalid Moukrite**, professeur à l'Institut Universitaire de la Recherche Scientifique : « **Les préoccupations environnementales dans le cadre des accords de pêche conclus par le Maroc** »

16h30-17h00 : Débat

17h00-17h15 : Pause Café

17h15-18h30 : Panel : III. Aspects sécuritaires et migratoires

- **Modérateur : Zakaria Abouddahab**, vice-doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Rabat, Agdal

- **Boutayna Bensalem**, Professeure, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Rabat, Agdal : **" Quelques aspects de la Course marocaine au XIXème siècle : regard de la presse occidentale "**

- **Al Mostafa Boussif**, Professeur, Docteur d'Etat en Sciences Economiques, Université Mohamed V, Rabat, Colonel de la Marine Royale : **"Enjeux pour la sécurité et la sûreté maritimes des Etats côtiers au regard du Droit de la Mer"**

- **Jamal Machrouh**, Professeur de Relations Internationales à l'Université Ibn Tofail, Kénitra :
« **Enjeux et Perspectives d'un positionnement maritime du Maroc** »

- **El Mostafa Rezrazi**, Professeur en Gestion des Crises, Japon et Professeur visiteur de l'Université Mohamed V, Rabat : **"La Sécurité Maritime et la Stratégie Maritime Intégrée 2050 de l'Afrique"**

- **Nora Talbi**, professeure de Droit maritime à la Faculté des Sciences juridiques, économiques et sociales, Souissi : « **L'émigration maritime** »

18h30-17h00 : Débat

19h00 : Conclusions et Clôture du Colloque

19h30 : Cocktail